



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-40020>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-40020

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

À l'attention de : Muselier Renaud, Président du Conseil régional

Adresse : Hotel de Région, 27 Place Jules Guesde, 13481 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : +33 491575057

Télécopieur : +33 491575064

Courriel : servicedesmarches@mareregionsud.fr

Adresse internet : <http://www.mareregionsud.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://achat.mareregionsud.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRL04

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://achat.mareregionsud.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Nom officiel : Région Provence Alpes Côtes d'Azur - Direction des Infrastructures et des équipements : Service Grands Equipements

Coordonnées :

Téléphone : +33 491575258

Courriel : p.fontana@mareregionsud.fr

Adresse internet : <http://achat.mareregionsud.fr>

Lien vers le profil d'acheteur : <http://achat.mareregionsud.fr>

Code NUTS : FRL04

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <http://achat.mareregionsud.fr>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE L'ATTRIBUTION DE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR LES EMPLACEMENTS 22 ET 22Bis SUR LE DOMAINE PUBLIC DE L'AERODROME DE VINONS SUR VERDON

Numéro de référence : AMI AERODROME VINON

CPV - Objet principal : 63734000

Type de marché : Services

Description succincte : Il ne s'agit pas d'un contrat relevant du droit de la commande publique. En application de l'art. L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise une procédure de sélection préalable prenant la forme d'un appel à proposition afin de permettre aux opérateurs concurrents de se manifester pour une autorisation d'occupation temporaire sans droits réels du domaine public et privé. Il ne s'agit nullement d'attribuer au futur titulaire une concession de service ni un marché public. Le futur occupant ne pourra se prévaloir de la législation relative aux baux d'une quelconque nature (civil, commercial, professionnel ou autres)

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE L'ATTRIBUTION DE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR LES EMPLACEMENTS 22 ET 22Bis SUR LE DOMAINE PUBLIC DE L'AERODROME DE VINONS SUR VERDON

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 63731000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Aérodrome de Vinons sur Verdon, route de l'aérodrome 83560 - VINON SUR VERDON

Description des prestations : Il ne s'agit pas d'un contrat relevant du droit de la commande publique. En application de l'art. L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise une procédure de sélection préalable prenant la forme d'un appel à proposition afin de permettre aux opérateurs concurrents de se manifester pour une autorisation d'occupation temporaire sans droits réels du domaine public et privé. Il ne s'agit nullement d'attribuer au futur titulaire une concession de service ni un marché public. Le futur occupant ne pourra se prévaloir de la législation relative aux baux d'une quelconque nature (civil, commercial, professionnel ou autres)

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : 96 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - La présentation de la forme juridique du candidat : société, auto-entrepreneur ou autre. Le document sera obligatoirement signé et fera apparaître les coordonnées du candidat : adresse physique, téléphone, adresse mail. - Attestations d'assurance civile et professionnelle couvrant les risques liés à l'activité ; - Une lettre à l'attention de Monsieur le Président du Conseil régional exprimant la volonté du candidat de participer au présent appel à manifestations

d'intérêts et sollicitant à ce titre une autorisation d'occuper le l'emplacement n°22 et 22bis du domaine public régional aéroportuaire de Vinons sur Verdon

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - La présentation de la forme juridique du candidat : société, auto-entrepreneur ou autre. Le document sera obligatoirement signé et fera apparaître les coordonnées du candidat : adresse physique, téléphone, adresse mail. - Attestations d'assurance civile et professionnelle couvrant les risques liés à l'activité ; - Une lettre à l'attention de Monsieur le Président du Conseil régional exprimant la volonté du candidat de participer au présent appel à manifestations d'intérêts et sollicitant à ce titre une autorisation d'occuper le l'emplacement n°22 et 22bis du domaine public régional aéroportuaire de Vinons sur Verdon

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Extrait K-bis du Registre du Commerce et des Sociétés en cours de validité si le candidat est une société ;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : aucun

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Une note de deux pages maximum présentant le projet du candidat de la manière la plus détaillée possible ; - Cv du candidat, faisant apparaître les diplômes, formations, qualifications professionnelles et expériences professionnelles

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Avoir une référence dans l'aéronautique

Conditions liées à la concession :

Conditions d'exécution de la concession : A l'issue de la procédure de sélection, la Région et l'opérateur-partenaire retenu concluront la/les convention(s) d'occupation concernées par le Projet.

Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://achat.maregionsud.fr> - Conditions générales de l'occupation : la présente autorisation est temporaire, précaire et révocable. Durée de l'autorisation: La durée de l'occupation est de 08 ans. L'autorisation prend effet à sa notification. A l'expiration de l'autorisation, l'occupant ne bénéficiera d'aucun droit à renouvellement. L'autorisation ne pourra en aucun cas être renouvelée tacitement. Le Candidat pourra être un groupement associant par exemple un opérateur technique et autre opérateur ou une société réunissant l'ensemble de ces compétences. Questions en cours de procédure : Les candidats sont invités à poser toute question nécessaire à l'établissement de leur offre uniquement par l'intermédiaire de la plate-forme de dématérialisation à l'adresse suivante : <http://achat.maregionsud.fr> Redevance annuelle versée à la Région du fait de l'occupation : A titre indicatif, la part forfaitaire, actualisée chaque année suivant l'indice des loyers est de l'ordre de 9 000

euro(s) . La Région souhaite réévaluer ses tarifs appliqués aux autorisations d'occupation temporaires délivrées sur ses aérodromes régionaux. Cette évolution ne devrait pas porter la part forfaitaire appliquée aux dépendances objet de la présente AMI au-delà de 16 000 euro(s) . La part variable est fixée à 1% du chiffre d'affaires H.T. réalisé sur le domaine public régional aéronautique de Vinon sur Verdon. Cette part variable sera portée au vote de l'assemblée régionale préalablement à l'attribution de l'autorisation d'occupation. L'occupant peut proposer un montant supérieur dans le cadre de sa proposition

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Marseille

Adresse : 31 rue Jean François Leca, 13281 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : +33 491134813

Télécopieur : +33 491811387

Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom Officiel : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (Cciral) : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Adresse : Place Félix-Baret , Cs 80001, 13282 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : +33 484354554

Télécopieur : +33 484354460

Courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Adresse internet : <http://www.paca.pref.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/04/2024